

## Encore du nouveau sur les lames de rasoir

de Roberto Lopez

L'utilisation des «lames de rasoir» s'étend du 10.X.1898 au 3.VII.1939. Pour monter une collection il faut avoir des connaissances sur un bon nombre de séries sur lesquelles se trouvent ces oblitérations. Cela commence par les séries Helvetia debout et Chiffre et Croix, UPU de 1900, Fils et Buste de Tell, et ceci jusqu'à l'émission des timbres de l'Exposition nationale de 1939, tout est possible.

Durant toute cette longue période du 10.X.1898 au 3.VII.1939 il y a eu énormément de changements tarifaires, ce qui rend la collection des cachets «lames de rasoir» encore plus intéressante.

Les oblitérations «lames de rasoir» sur timbres isolés sont difficiles à trouver. Souvent l'oblitération n'est pas propre, ou apposée partiellement, ce qui rend l'identification difficile. Mais ...

Que voilà donc un «mais» très intéressant. Il est en effet toujours possible de faire de nouvelles découvertes, même sur un timbre isolé et oblitéré partiellement. En voici un exemple concret.

Lors d'un tri nous avons trouvé un timbre de la série Pro Juventute clairement oblitéré au moyen du cachet «lame de rasoir» de Berne. Il s'agit du timbre J8 qui a été utilisé du 1.12.1917 au 30.4.1918. Ce timbre porte l'oblitération n° 4.04; 8 hachures en haut; 8 hachures en bas, avec la date du -5 II 1... Ce timbre ne pouvant être utilisé que jusqu'au 30.4.1918, nous en déduisons logiquement qu'il s'agit du 5 février 1918.

La liste tenue à jour par (Monsieur Pierre Guinand président du CEPL et Monsieur Erwin Steinbrüchel) mentionne que la dernière date connue de l'utilisation de ce cachet était jusqu'ici le 17 XII 14.

Par comparaison avec la date figurant sur le timbre ci-dessus, force est donc de constater que notre découverte a pour effet de rallonger considérablement, et clairement, la durée d'utilisation



J8 avec une lame de rasoir (4.04) avec la dernière date d'utilisation.



4.05

Le cachet (4.05) après transformation.

de ce cachet de Berne. Nous savons que ce cachet 4.04 a été transformé, les hachures ont été remplacées par la croix en haut et le numéro de l'arrondissement postal en bas. En revanche, nous ignorions ce qu'il était advenu de ce cachet entre le 17 XII 1914, dernière date recensée jusqu'à présent, et le 20 IX 1920, première date d'utilisation connue

du cachet transformé (4.05). Grâce à cette découverte, la période d'absence d'utilisation s'est donc considérablement amenuisée. Il ne reste plus qu'à chercher dans quel état se trouvait ce cachet entre le 5 février 1918 et le 20 septembre 1920 !

Des trouvailles intéressantes sont toujours possibles, même sur des timbres isolés, à condition d'être attentif et passionné, bien évidemment. ■



4.04

(JUKO-News)

soit 36 pages. 18 fautes se sont insérées dans ces collections. La tâche pour nos équipes de jury était simple: évaluer les deux collections, trouver toutes les fautes et estimer dans quel chapitre des points devaient être enlevés. Cet exercice a montré qu'il n'est pas facile de trouver certaines erreurs, mais surtout il a permis de créer une discussion très nourrie et enrichissante. Je ne peux que remercier Jean-Marc Seydoux pour son grand travail de préparation.

Comme digne conclusion de ce séminaire, le repas final traditionnel a eu lieu, et, ensuite, il était déjà temps pour tout le monde de rentrer chez soi. Plusieurs participants étaient un peu fatigués mais très heureux de ces deux journées fort intéressantes. Aujourd'hui, tous les membres de la JUKO se réjouissent

déjà de pouvoir vous saluer l'année prochaine pour un nouveau séminaire à Thoun. A bientôt!

### Test de qualification 2011 à Lausen

Comme déjà annoncé dans l'édition précédente des JUKO-News, le test de qualification de 2011 se déroulera les 19 et 20 mars 2011 au MZH Stutz de Lausen. Cette épreuve se greffe sur la bourse-exposition traditionnelle des collectionneurs de cartes de vues et sera organisée par le club philatélique de Birs-eck. Nous demandons à tous les jeunes collectionneurs et collectionneuses qui veulent participer à ce test de qualification de s'inscrire le plutôt possible. Les demandes de formulaires d'inscription peuvent être adressées à Jean-Marc Seydoux, Les Ouches 5, 1627 Vulruz, ou directement téléchargées depuis notre site internet. ■

Traduction: Jean-Marc Seydoux